



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : TRAVAUX DE RAVALEMENT DES
FAÇADES EXTERIEURES ET INTERIEURES DES
ECOLES ELEMENTAIRES EST-PASSELEU ET
EST-LIBERATION PASSE AVEC LA SOCIETE
EMMER**

**DÉCISION N° DM-20-143
EN DATE DU 17 JUILLET 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-495 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Mathieu BEAUFRÈRE, 11^{ème} Adjoint au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence envoyé au journal LE MONITEUR DES TRAVAUX PUBLICS et au profil acheteur de la Ville, le 18 février 2020 ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 17 juin 2020 à l'attribution du marché de travaux de ravalement de façades extérieures et intérieures des écoles élémentaires Est-Passeleu et Est-Libération ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société EMMER, domiciliée 3 chemin de la Chapelle Saint Antoine – 95300 ENNERY représentée par Monsieur Lyece OUALI, Président Directeur Général, le marché de travaux de ravalement des façades extérieures et intérieures des écoles élémentaires EST PASSELEU et EST LIBERATION.

Le montant du marché s'élève à 340 000.00 € HT (408 000.00 € TTC) décomposé comme suit :

- Tranche ferme : 61 500.00 € HT (73 800.00 € TTC)
- Tranche optionnelle 1 : 142 500.00 € HT (171 000.00 € TTC)
- Tranche optionnelle 2 : 136 000.00 € HT (163 200.00 € TTC)

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé des grands projets, des
travaux de construction, d'entretien et de
maintenance, de l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Mathieu BEAUFRÈRE

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20200717-lmc1H7475H1-AR
Date de réception en Préfecture : 17/07/2020
Date de Publication : 17/07/2020